



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8171^e séance

Mardi 30 janvier 2018, à 10 h 35

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Umarov	(Kazakhstan)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique	M. Miller
	Éthiopie	M. Woldegerima
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire-Van Haaren
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016) et 2393 (2017) du Conseil de sécurité (S/2018/60)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016) et 2393 (2017) du Conseil de sécurité (S/2018/60)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/60, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016) et 2393 (2017) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mueller.

M^{me} Mueller (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de faire au Conseil de sécurité le point de la situation humanitaire en Syrie.

Des années de conflit ont causé des souffrances humaines incommensurables et ont fait d'innombrables morts, blessés et disparus parmi les civils. D'après l'Organisation des Nations Unies, quelque 13,1 millions de personnes ont besoin de protection et d'aide humanitaire, y compris 6,1 millions de déplacés à l'intérieur du pays. Cinq millions et demi d'autres personnes ont fui le conflit en allant se réfugier au-delà des frontières dans les pays voisins. Le Conseil a entendu le compte rendu direct donné par le Coordinateur des secours d'urgence dans la déclaration qu'il a faite au Conseil de sécurité, le 22 janvier, concernant sa visite en Syrie, dans laquelle il a souligné le sort tragique du peuple syrien. Pendant sa visite, il a entendu les récits individuels de certaines des personnes prises au piège de la violence et du conflit. À Homs, il a vu des districts entiers de la ville réduits à l'état de décombres. C'était en plus de deux ans la première visite d'un Coordinateur des secours d'urgence dans le pays. Cela a été une occasion importante de voir la façon

dont l'Organisation des Nations Unies peut soutenir les personnes dans le besoin. Cela a également permis de tenir des discussions avec le Gouvernement syrien et nos partenaires humanitaires sur la manière de satisfaire certains des besoins humanitaires les plus pressants.

Tandis que les combats continuent, je suis particulièrement préoccupée par la sûreté et la protection des civils pris au piège de la violence dans le nord-ouest de la Syrie, où les hostilités auraient fait de nombreux morts et blessés. Les frappes aériennes et les combats dans le sud de la province d'Idlib et dans le nord de la province de Hama ont entraîné le déplacements de plus de 270 000 personnes depuis le 15 décembre 2017, faisant fuir les personnes de leur foyer vers d'autres zones d'Idlib. Les camps pour personnes déplacées sont débordés, ce qui oblige la plupart des déplacés à chercher refuge dans quelque 160 camps de fortune. Pendant les mois d'hiver, froids et pluvieux, de nombreuses familles n'ont rien d'autre que des tentes improvisées, qu'elles partagent avec d'autres personnes.

Les attaques contre les installations médicales et les infrastructures vitales se poursuivent; des informations font état d'au moins 16 attaques contre des installations de soins de santé pendant le seul mois de décembre. Hier, Médecins Sans Frontières a signalé que des frappes aériennes avaient touché un hôpital soutenu par cette organisation dans le district de Saraqeb de la province d'Idlib, faisant cinq morts et des blessés et causant des dégâts considérables à l'installation, qui est à présent fermée. C'était la deuxième fois en neuf jours qu'une frappe visant cette installation était signalée.

Plus au nord, l'ONU suit avec attention la situation des plus de 300 000 habitants du district d'Afrin, dans la province d'Alep, qui est le théâtre de combats. Nous avons reçu des informations faisant état de victimes civiles et de quelque 15 000 personnes déplacées à l'intérieur du district et d'un millier d'autres ailleurs dans la province d'Alep. Nous avons également été informés que les autorités locales à Afrin restreignaient les déplacements des civils, en particulier de ceux qui souhaitent partir.

En outre, je suis préoccupée par la situation dans la Ghouta orientale et dans plusieurs quartiers de Damas, où des victimes civiles et des destructions d'infrastructures civiles continuent d'être signalées. Au cours des 10 premiers jours de l'année, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé au moins 81 victimes civiles dans cette enclave, dont 25 femmes et 30 enfants. De très nombreux

immeubles d'habitation de la zone ont été endommagés voire détruits ces dernières semaines. Je constate également avec préoccupation que les tirs d'artillerie depuis la Ghouta orientale sur Damas se poursuivent, faisant des morts et des blessés parmi les civils.

Bien que 29 personnes ayant besoin de soins médicaux d'urgence aient été autorisées à quitter la Ghouta orientale à la fin décembre, des centaines d'autres, pour la plupart des femmes et des enfants, nécessitent une prise en charge médicale immédiate. À ce jour, parmi les civils qui ont besoin d'être évacués pour raison médicale, 21 sont morts dans l'attente d'une telle évacuation. Leurs besoins sont critiques, et le droit est sans équivoque. J'exhorte toutes les parties, et tous ceux qui ont une influence sur elles, à faire en sorte que toutes les évacuations sanitaires nécessaires aient lieu sans conditions ni retard.

En ce qui concerne toutes les zones de tensions que j'ai mises en avant, j'appelle toutes les parties à garantir la protection des civils et des infrastructures civiles et médicales, conformément au droit international humanitaire, et à faire en sorte que l'aide humanitaire soit acheminée à tous ceux qui en ont besoin de manière sûre, ininterrompue et sans entrave.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer de nouveau ma préoccupation en ce qui concerne la protection dans la ville de Raqqa, où les retours se poursuivent en dépit de la forte présence de restes explosifs de guerre. Près de 60 000 personnes seraient rentrées chez elles depuis la fin des hostilités en octobre 2017. Toutefois, les partenaires humanitaires continuent d'affirmer que, compte tenu de la forte prévalence de mines terrestres, de pièges et d'engins non explosés, toutes les conditions de sécurité ne sont pas réunies à Raqqa pour que les civils puissent y revenir.

Les rapports faisant état de morts et de blessés par des explosions arrivent à une fréquence alarmante et le nombre de personnes souffrant de traumatismes a été multiplié par deux au cours des derniers mois. Plus de 534 civils ont été blessés dans des explosions depuis que l'État islamique d'Iraq et du Levant a été chassé de la ville en octobre 2017, et 112 ont succombé à leurs blessures. Chaque semaine, entre 30 et 50 civils continuent d'arriver dans les postes de traumatologie de Raqqa, après avoir été blessés par des engins explosifs improvisés dissimulés dans leurs maisons ou leurs quartiers. Les risques liés aux explosifs ne sont pas circonscrits à Raqqa; il semblerait que la province de

Deïr el-Zor, où le recensement des mines et le déminage ont été limités, sinon inexistants, soit aussi très touchée.

En dépit des gigantesques besoins humanitaires dans de nombreuses régions de Syrie, l'ONU et ses partenaires humanitaires continuent de se heurter à de graves difficultés d'accès aux personnes dans le besoin. Le mois dernier, j'ai informé le Conseil qu'aucun de nos convois n'avait pu traverser les lignes de front pour se rendre dans des localités assiégées et que seuls deux convois avaient réussi à atteindre des zones difficiles d'accès. Ce mois-ci, l'ONU et ses partenaires n'ont pu avoir accès à aucune de ces zones. Pas un seul convoi n'a pu être envoyé. Les discussions sur les convois ont échoué parce qu'on voulait réduire le nombre de bénéficiaires et fractionner les convois de telle manière que nous n'aurions plus pu fournir de nourriture et d'autres produits essentiels. Nos livraisons doivent continuer d'être fondées sur les principes humanitaires et sur le droit international humanitaire, et de se baser de manière impartiale sur les besoins civils.

Dans le même temps, l'ONU voit également progressivement suspendu son accès à des zones qu'elle pouvait jusqu'alors atteindre dans le cadre de la programmation ordinaire. À deux reprises, les autorités locales dans le nord-est de la Syrie ont retenu des convois humanitaires au point de contrôle à la limite des zones contrôlées par le Gouvernement dans l'est d'Alep. En outre, les autorités locales ont demandé des modifications concernant les activités de nos partenaires non gouvernementaux, ce qui a eu pour effet d'empêcher l'acheminement de notre aide dans une grande partie du nord-est de la Syrie. La situation est encore aggravée par le refus du Gouverneur de la province d'Hassaké de délivrer les lettres d'agrément qui nous permettent d'effectuer nos livraisons. Bien que les opérations transfrontières de nos partenaires se poursuivent, cette assistance ne suffit pas à couvrir les besoins dans le nord-est du pays. Pour résoudre la situation, j'appelle toutes les parties et ceux qui ont une influence sur elles à faire d'urgence en sorte que l'accès à ces zones soit restauré.

Enfin, le 20 janvier, en raison de l'insécurité dans le nord-ouest – et notamment des nombreuses attaques à la roquette lancées sur la Turquie depuis la Syrie –, l'ONU a temporairement interrompu les livraisons transfrontières aux deux points autorisés de passage de la frontière turque. L'ONU reste en contact avec les autorités turques afin de reprendre ces opérations aussi rapidement que possible et de garantir ainsi la

poursuite de l'acheminement de l'aide dont dépendent des centaines de milliers de Syriens chaque mois.

Ces problèmes d'accès soulignent l'importance de tirer parti de tous les moyens de livraison dont nous disposons. Malgré les difficultés qui prévalent, l'ONU et ses partenaires continuent chaque mois de venir en aide à des millions de personnes dans le besoin. En décembre, par exemple, la programmation ordinaire depuis l'intérieur du pays a permis d'acheminer une assistance humanitaire à des millions de personnes, dont plus de 3 millions qui ont reçu une aide alimentaire dans le cadre de plus de 1 500 livraisons. L'ONU et ses partenaires fournissent également des services dans les domaines de la santé, de la protection et de l'éducation. L'assistance transfrontière continue par ailleurs de parvenir à des centaines de milliers de personnes dans le besoin, puisque 653 camions ont livré une aide alimentaire à plus de 500 000 personnes, une assistance médicale représentant plus de 600 000 traitements, et d'autres prestations à des centaines de milliers de personnes.

Au terme de près de huit années de conflit, les besoins de la population sont aussi vastes que critiques. L'ONU et ses partenaires vont continuer de venir en aide à des millions de personnes dans le besoin. L'ONU est également prête à renforcer cet appui, mais nécessite des mécanismes efficaces et efficaces pour garantir l'acheminement sûr et rapide de cette aide. Dans ce but, le Coordonnateur des secours d'urgence a identifié cinq domaines dans lesquels l'Organisation entend réaliser des progrès concrets.

Premièrement, nous devons mettre la dernière main au Plan d'aide humanitaire de 2018 pour la Syrie, au titre duquel nous cherchons à obtenir 3,5 milliards de dollars afin de répondre aux besoins de plus de 13 millions de personnes dans toutes les régions de la Syrie.

Deuxièmement, il importe de trouver un accord concernant l'évacuation sanitaire des centaines de personnes gravement malades qui se trouvent prises au piège dans la Ghouta orientale assiégée. Les populations d'autres zones assiégées doivent bénéficier de la même assistance.

Troisièmement, l'accès humanitaire doit être amélioré. L'ONU demande chaque semaine un agrément pour trois à quatre convois interinstitutions des Nations Unies et du Croissant-Rouge arabe syrien qui franchissent les lignes de front. Nous avons besoin

de pouvoir accéder régulièrement à toutes les personnes dans le besoin.

Quatrièmement, il faut un accord concernant les convois d'aide financés par l'ONU qui se rendent de Damas à Roukban, dans le sud-est de la Syrie. La livraison exceptionnelle d'une aide depuis la Jordanie au début du mois de janvier a certes été une évolution positive, mais une solution durable est nécessaire.

Cinquièmement, des arrangements plus efficaces sont nécessaires pour permettre à l'ONU de soutenir le travail des organisations non gouvernementales syriennes et d'aider les organisations internationales non gouvernementales à faire tout ce qu'elles peuvent, et sont disposées à faire, pour atténuer les souffrances.

J'espère que le mois prochain nous pourrions faire état au Conseil de progrès réels dans ces cinq domaines clefs, et que, mois après mois, nous continuerons d'aller de l'avant jusqu'à ce que tous les obstacles soient levés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Mueller de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-secrétaire générale Mueller de son exposé.

Lorsque nous examinons la situation humanitaire en Syrie, nous gardons toujours à l'esprit le vibrant appel lancé en décembre par le Représentant permanent de la Russie demandant à ce que nous mettions de côté nos divergences politiques sur la Syrie quand nous débattons des questions humanitaires – un point de vue auquel nous continuons résolument de souscrire.

La semaine dernière, M. Mark Lowcock nous a rendu compte de la visite qu'il a effectuée en Syrie. C'était la première fois en plus de deux ans qu'un Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires se rendait en Syrie, toute visite ayant jusque-là été refusée. Le Royaume-Uni se félicite des efforts déployés par le Secrétaire général adjoint pour engager un dialogue constructif entre l'ONU et le régime syrien en vue d'améliorer la situation humanitaire de la population en Syrie. Sur la base de ces discussions et comme cela nous a été dit aujourd'hui, le Secrétaire général adjoint a présenté cinq demandes claires pour permettre à l'ONU de poursuivre et d'améliorer ses efforts d'assistance. Le Royaume-Uni appuie pleinement ces demandes. Malheureusement, le Conseil de sécurité n'a pas

pu se mettre d'accord sur un texte qui demanderait unanimement au régime syrien d'y donner suite sans tarder. Je voudrais revenir sur cette regrettable situation.

Une des cinq grandes demandes présentées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires est que le régime autorise chaque semaine trois ou quatre convois de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien à franchir les lignes de front pour livrer une aide à près de 2,5 millions de personnes dans les zones assiégées et difficiles d'accès. Ces convois sont nécessaires pour acheminer une aide, notamment de la nourriture et des articles médicaux, à des civils qui vivent dans une zone de guerre depuis près de sept ans. Cette demande d'accès interrompu et régulier à tous ceux qui en ont besoin est essentielle. En 2017, seules 27% des demandes d'autorisation de convois interinstitutions de l'ONU ont été pleinement approuvées par le régime syrien. Ce qui est bien inférieur aux 45% approuvées en 2016. L'exposé présenté à cet égard par la Sous-Secrétaire générale Mueller est particulièrement préoccupant. Nous ne pouvons pas accepter qu'il en soit de même en 2018.

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des personnes assiégées vivent dans la Ghouta orientale. Le régime d'Assad utilise l'aide humanitaire comme arme de guerre en limitant l'accès à la population assiégée. Aucune aide n'a été livrée dans cette zone pendant tout le mois de décembre, et près de 12% des enfants de moins de 5 ans y souffrent de malnutrition aigüe. Il est scandaleux qu'une nouvelle fois les enfants innocents soient les premiers à souffrir. Le Secrétaire général adjoint a aussi demandé que des centaines de personnes nécessitant une aide médicale soient immédiatement évacuées de la Ghouta orientale. Nous appelons ceux qui ont de l'influence sur le régime à l'exercer pleinement afin de permettre un accès humanitaire rapide, sans entrave et durable et l'évacuation sanitaire de ceux qui en ont besoin. Selon le Secrétaire général, 18 patients sont déjà morts dans l'attente que le régime les autorise à quitter la ville assiégée. Des personnes sont en train de mourir faute de soins et de services qui sont disponibles à moins de 20 kilomètres de là, à Damas.

Il convient de rappeler que la visite du Secrétaire général adjoint s'est déroulée sur fond de recrudescence des frappes aériennes sur la Ghouta orientale et le nord-ouest, y compris Alep, la province d'Edleb et le nord de Hama. Hier, au moins cinq personnes, dont un enfant, ont été tuées dans un raid aérien contre un hôpital administré par Médecins Sans Frontières dans la province d'Edleb. L'établissement a été gravement endommagé et au moins

six personnes, dont trois membres du personnel médical, ont également été blessées au cours de cette attaque. Le raid aérien contre cet hôpital s'est produit alors que les médecins étaient en train d'accueillir les personnes blessées une heure auparavant dans une frappe aérienne ayant visé un marché, et qui a fait 11 morts.

Ces incidents ont lieu dans des zones où des cessez-le-feu sont censés être en place avec pour objectif déclaré de mettre rapidement fin à la violence et d'améliorer la situation humanitaire. Hélas pour la population syrienne, rien n'est moins vrai. La population et les infrastructures civiles à Edleb et dans la Ghouta orientale continuent d'être délibérément prises pour cible, en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. L'intensification des hostilités a provoqué le déplacement d'environ 270 000 personnes à Edleb depuis le 15 décembre 2017, sollicitant les maigres ressources disponibles jusqu'au point de rupture. La multiplication des frappes aériennes dans la Ghouta orientale a coûté la vie à des centaines de personnes depuis le 30 décembre. Selon l'UNICEF, durant les 14 premiers jours de 2018, plus de 30 enfants ont été tués dans l'enclave du fait de l'escalade de la violence.

C'est sur cette toile de fond que je lance un appel au régime pour lui demander d'autoriser immédiatement un accès sûr et sans entrave de l'aide humanitaire afin de répondre pleinement aux besoins de ceux qui manquent de nourriture et d'articles médicaux. Que tous ceux qui ont de l'influence sur le régime l'exerce à cet effet. C'est là notre requête la plus vitale et la plus urgente. Il est impératif aussi que toutes les parties respectent le cessez-le-feu convenu, cessent les hostilités, se conforment au droit international humanitaire et protègent les civils.

Hier, nous avons été plusieurs à visiter le Musée national de l'Holocauste, à Washington, où une exposition sur la Syrie est organisée. Nous y avons vu les photos de ceux qui ont été tués et torturés par le régime et lu leurs biographies et l'histoire de leur vie. Cela m'a profondément marqué et m'a fait comprendre que la tragédie qui se joue en Syrie n'est pas que géopolitique; elle est aussi humaine. Au nom de l'humanité, il nous revient à tous autour de cette table de faire tout notre possible.

M. Delattre (France) : Je remercie M^{me} Ursula Mueller pour son exposé très complet et souhaite réitérer ici le plein soutien de la France aux propositions du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, que M^{me} Muller vient de rappeler.

Je souhaiterais exprimer également les graves préoccupations de mon pays face aux derniers développements sur la situation humanitaire en Syrie. Plusieurs points nous paraissent particulièrement inquiétants. D'abord, la situation extrêmement critique des populations de la Ghouta orientale, toujours assiégées et privées de l'assistance humanitaire et des évacuations médicales dont elles ont besoin, et l'escalade dans la violence, en particulier dans la région d'Edleb. Ensuite, les attaques contre les hôpitaux, les structures de santé et les atteintes aux soins de santé, ainsi que les restrictions persistantes à l'accès humanitaires en Syrie, qui sont inadmissibles et se sont encore accentuées ces dernières semaines, privant les populations civiles de l'accès aux ressources essentielles dont elles ont un besoin vital. À partir de là, je voudrais souligner trois éléments principaux.

D'abord nous sommes particulièrement inquiets de l'escalade en cours dans la Ghouta orientale et dans la région d'Edleb, qui aggrave encore la détresse des populations concernées. Dans la Ghouta orientale, 400 000 civils sont victimes de bombardements quasi quotidiens par le régime et ses alliés. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, environ 750 personnes sont toujours en attente d'une évacuation médicale d'urgence dans la Ghouta orientale. Depuis le 30 décembre dernier, plus aucun blessé n'a pu être transféré en dehors de la Ghouta orientale pour y être soigné; 21 autres n'ont pas pu attendre un jour supplémentaire et sont décédés des suites de leurs blessures. Il est de la responsabilité du régime syrien, faut-il le rappeler, faut-il le marteler, de permettre que ces évacuations médicales aient lieu sans délai.

La situation dans le sud d'Edleb et dans le nord de Hama est également très préoccupante : les bombardements se poursuivent et ont causé le déplacement de près de 250 000 civils au cours du mois écoulé. Plus de 33 civils auraient été tués en moins de 24 heures. La ville de Saraqeb a été bombardée hier matin. Ces frappes ont touché le marché de la ville, causant plus de 11 morts et de nombreux blessés. Une heure plus tard, c'est l'unique hôpital public du district, un hôpital soutenu par l'organisation non gouvernementale Médecins Sans Frontières, qui a été atteint, causant la mort de cinq personnes, dont un enfant, et blessant six personnes, dont des personnels de santé.

La France condamne avec la plus grande fermeté les attaques contre les personnels de santé et les infrastructures médicales, ainsi que les bombardements

indiscriminés opérés ces dernières semaines par le régime syrien contre les civils de la Ghouta orientale et dans les zones habitées de la province d'Edleb.

Elle rappelle que les bombardements indiscriminés et l'usage d'armes incendiaires contre les civils constituent des violations graves du droit international humanitaire et pourraient constituer, à ce titre, des crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité. Il est primordial et urgent de mettre immédiatement un terme aux bombardements à Edleb et au siège de la Ghouta orientale. Les garants d'Astana ont pris la responsabilité de superviser sa mise en œuvre : nous en appelons donc à ces États pour qu'ils imposent effectivement au régime syrien l'arrêt complet des hostilités et le respect des principes et règles de base du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Le deuxième constat particulièrement alarmant est la dégradation des accès humanitaires ces dernières semaines en Syrie. Nous l'avons répété à plusieurs reprises dans cette enceinte, la situation humanitaire ne pourra s'améliorer sans un accès humanitaire complet, sans entraves, sécurisé et permanent à l'aide distribuée par l'ONU et ses partenaires.

Le régime continue pourtant de mettre des obstacles inacceptables à l'acheminement de l'aide humanitaire. Les autorités syriennes n'ont pas autorisé un seul convoi inter-agences depuis plusieurs semaines. La France condamne cette attitude inacceptable et réitère son appel à assurer un accès sûr et sans entraves de l'ONU et de ses partenaires humanitaires aux civils sur l'ensemble du territoire syrien. Le droit de la population syrienne à l'assistance humanitaire et à la protection doit être respecté sans condition.

Le Conseil de sécurité ne peut rester silencieux face à ces violations récurrentes du droit international humanitaire, qui appellent une réaction de sa part.

J'aborderai enfin le décalage criant entre la violence qui perdure sur le terrain en Syrie et les offensives diplomatiques qui cherchent à faire l'impasse sur cet état de fait. Nous savons que seule une solution politique inclusive établie sous les auspices de l'ONU, mettant en place une transition politique dans le cadre de la résolution 2254 (2015), viendra mettre fin de manière durable et crédible aux souffrances du peuple syrien.

Or, le régime poursuit sa politique d'obstruction méthodique et délibérée, comme nous l'avons vu à nouveau lors de la session de négociations qui s'est tenue à Vienne les 25 et 26 janvier. Dans ce contexte,

plus que jamais, nous devons soutenir l'ONU et la médiation onusienne à Genève, et plus que jamais, nous devons éviter toute solution temporaire, décidée sans l'opposition, irréaliste, car sans rapport avec les aspirations de tous les Syriens. Il incombe aux pays qui soutiennent le régime, en premier lieu la Russie et l'Iran, d'exercer les pressions nécessaires pour qu'il mette fin à cette stratégie négative et irresponsable. Ne nous y trompons pas, il ne pourra y avoir de transition politique négociée en Syrie sans un cessez-le-feu complet, sans un accès humanitaire sur tout le territoire et sans l'établissement d'un environnement neutre ramenant la confiance et la sécurité pour tous les Syriens.

Quel crédit accorder à un régime qui intensifie les bombardements à Edleb, empêche les évacuations médicales dans la Ghouta orientale, n'autorise aucun convoi humanitaire? Quel crédit accordé à des efforts diplomatiques dénués d'assurances concrètes et de toute amélioration significative et durable de la situation humanitaire à Edleb et dans la Ghouta orientale?

Nous rappelons que l'aide humanitaire est inconditionnelle et apolitique. Nous demandons donc urgemment à en voir la preuve sur le terrain. Dans ce contexte, voilà la position que la France entend continuer à défendre dans les semaines à venir, conformément au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), à savoir l'établissement d'un environnement neutre, qui doit se décliner notamment à travers la levée des sièges, l'arrêt des hostilités, l'échange de prisonniers, le désarmement chimique, tout cela sous supervision internationale, afin de permettre une véritable réforme constitutionnelle et la tenue d'élections libres. C'est le seul moyen de mettre durablement un terme à la souffrance des Syriens et d'ouvrir la voie à une solution politique inclusive en Syrie au service de tous les Syriens. C'est pourquoi nous continuerons d'apporter tout notre soutien au processus issu de la résolution 2254 (2015) et tous nos efforts pour rassembler le Conseil en ce sens.

M^{me} Gregoire-Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Royaume des Pays-Bas remercie la Sous-Secrétaire générale Ursula Mueller de son exposé.

Sept ans après le début du conflit en Syrie, la situation humanitaire dans le pays reste une tragédie qui nous fend véritablement le cœur. Bien que plusieurs parties au conflit soient responsables d'un large éventail de violations du droit international humanitaire, il est particulièrement douloureux de voir les conséquences effroyables des opérations militaires menées par les autorités syriennes.

Au lieu de protéger leurs propres citoyens, les autorités syriennes les bombardent. Au lieu de fournir des services de base à leur peuple, les autorités détruisent des hôpitaux et des écoles. Au lieu de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones les plus touchées, les autorités affament certains de leurs concitoyens.

Les perspectives pour 2018 demeurent sombres : la situation humanitaire devrait encore s'aggraver et la bataille d'influence que se livrent les puissances régionales se poursuivre.

Je voudrais me concentrer sur trois aspects importants : la situation actuelle sur le terrain, l'acheminement de l'aide transfrontière et la satisfaction des cinq demandes du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

En ce qui concerne la situation sur le terrain, la communauté internationale finance une réponse humanitaire fondée sur des principes. Le Royaume des Pays-Bas a fourni un important appui à l'Organisation des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales internationales afin de soulager les souffrances du peuple syrien, mais cette aide ne parvient guère à ceux qui en ont besoin.

Dans la Ghouta orientale assiégée, nous sommes témoins de l'utilisation de la famine comme méthode de guerre. Au cours des trois derniers mois, pas un seul convoi humanitaire n'a pu parvenir aux 400 000 personnes qui y sont bloquées. Où avons-nous déjà vu une telle situation? À Edleb, étant donné la poursuite des bombardements aériens qui ne cessent de s'intensifier, il est extrêmement difficile d'acheminer de l'aide à plus de 250 000 personnes qui y sont déplacées.

Les engins explosifs improvisés à Raqqa et ailleurs en Syrie ont fait un grand nombre de victimes. Les Pays-Bas exhortent tous les membres du Conseil à continuer d'apporter leur soutien afin de débarrasser la Syrie de toutes les mines et de tous les engins explosifs.

En ce qui concerne l'acheminement de l'aide transfrontière, il est tout aussi troublant qu'aujourd'hui, un mois après que le Conseil a renouvelé l'autorisation des livraisons d'aide transfrontières, certains de ces convois d'aide ne puissent pas franchir la frontière en raison de la situation en matière de sécurité. Cette absence d'aide a des conséquences catastrophiques pour les nombreuses personnes déplacées dans le nord-ouest de la Syrie. Il est urgent de veiller à ce que

tous les convois puissent accéder en toute sécurité aux populations dans le besoin, à Afrin et ailleurs.

À Afrin, l'intensification des opérations militaires dimanche dernier a provoqué le déplacement d'autres familles encore qui n'ont nulle part où aller. Nous demandons à toutes les parties de protéger les civils, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et de permettre le passage en toute sécurité de toutes les personnes qui souhaitent quitter les zones attaquées.

En ce qui concerne la satisfaction des cinq demandes présentées par l'OCHA, la récente visite effectuée par Mark Lowcock en Syrie était en soi une mesure positive, mais il est impératif que le dialogue sur l'acheminement de l'aide donne des résultats effectifs le plus vite possible. De fait, les demandes formulées par le Coordonnateur des secours d'urgence ne sont pas très différentes de celles de ses prédécesseurs. Elles mettent en évidence l'absence de progrès en termes d'accès humanitaire durable et fondé sur des principes à ceux qui en ont le plus besoin.

Le message des acteurs humanitaires et de la communauté internationale n'a pas varié : respectez vos obligations découlant du droit international humanitaire, protégez vos propres citoyens – y compris les travailleurs sanitaires et humanitaires – et permettez l'acheminement rapide, sûr et continu de l'aide humanitaire.

Pour conclure, il est crucial que le Conseil de sécurité s'unisse sans équivoque derrière les cinq exigences concrètes et raisonnables de l'OCHA. Il demeure essentiel d'œuvrer à une satisfaction rapide, efficace et ancrée dans les principes des cinq exigences de l'OCHA au cours des semaines à venir. Nous invitons les membres du Conseil à envisager de prendre des mesures collectives si des progrès ne sont pas enregistrés, et nous prions les acteurs qui ont de l'influence sur les autorités syriennes de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont le plus besoin. N'oublions pas que des vies sont en jeu.

M. Miller (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité s'est réuni pas plus tard que la semaine dernière (voir S/PV.8164) et a écouté le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires décrire sa visite en Syrie et réitérer une série de mesures qui, selon lui, permettraient d'améliorer la situation humanitaire en Syrie.

Malheureusement, non seulement le Gouvernement syrien n'a approuvé aucune de ces mesures, mais la situation dans des régions telles que la Ghouta orientale

continue de se détériorer au-delà de nos pires craintes. Cela ne surprendra personne, mais les livraisons transfrontières en Syrie, en particulier à destination des zones assiégées et difficiles d'accès, sont à l'arrêt. De fait, aucun convoi interinstitutions n'a circulé depuis plus de six semaines et aucun convoi ne s'est rendu dans une zone assiégée depuis plus de huit semaines.

Nous déplorons ces tactiques qui, franchement, consistent à affamer et assiéger et empêchent l'acheminement de l'aide, laquelle doit être basée sur les besoins. En conséquence, de nombreuses familles n'ont pas accès aux vivres, médicaments et autres fournitures essentielles à leur survie. Les hôpitaux réutilisent des seringues et d'autres articles médicaux à usage unique, et durant les mois les plus froids de l'hiver, les familles qui n'ont plus de carburant et d'huile de cuisson brûlent leurs biens pour se tenir chaud. Telles sont les conditions dans la Ghouta et dans toute la Syrie.

Il faut instaurer une pause humanitaire immédiate et inconditionnelle dans la Ghouta orientale, où les dégâts causés aux infrastructures civiles par les frappes aériennes et les obus d'artillerie ont provoqué la fermeture d'un nombre croissant d'écoles et de dispensaires. Ces bombardements se sont poursuivis pendant le week-end, ce qui prouve que tout cessez-le-feu dans la région était illusoire.

Nous réitérons la nécessité d'évacuer des centaines de personnes gravement malades qui sont prises au piège dans la Ghouta orientale. Rien n'a été fait à cet égard depuis la fin du mois de décembre, et la liste continue de s'allonger. Il y a seulement quelques semaines, nous avons été informés que la liste des évacués contenait 600 noms, dont des centaines d'enfants. Cette liste compte maintenant 750 personnes, selon le personnel de l'ONU déployé sur le terrain.

Durant le week-end, l'ONU a signalé qu'une autre personne gravement malade inscrite sur la liste des évacués de la Ghouta était décédée, faute de soins nécessaires. Ces décès sont insensés et montrent que le régime syrien n'a aucun respect pour la vie humaine. Cette cruauté gratuite suggère que le siège imposé par le régime à la Ghouta orientale ne vise pas l'opposition armée, mais la population civile. Nul n'est besoin de rappeler aux membres du Conseil qu'imposer un siège à des civils constitue une violation du droit international humanitaire.

Nous remercions la Suède et le Koweït d'avoir rédigé un projet de déclaration présidentielle

pour lutter contre ces terribles problèmes humanitaires. Une majorité écrasante des membres du Conseil conviennent que nous devons exiger clairement des autorités syriennes qu'elles autorisent immédiatement les évacuations médicales et la fourniture d'une aide transfrontière. Lorsque des centaines de milliers de Syriens sont assiégés et affamés par le régime, de telles exigences sont le moins que le Conseil puisse faire.

Nous souhaitons également prendre un moment pour remercier le Gouvernement jordanien d'avoir facilité à la mi-janvier une livraison extraordinaire d'aide humanitaire aux populations déplacées bloquées à Roukban. Ces populations ont reçu suffisamment de vivres et d'articles de première nécessité pour un mois. Cependant, nous attendons toujours une autorisation officielle du Gouvernement syrien pour que l'ONU puisse franchir les lignes de front pour acheminer de l'aide à ces populations depuis Damas. L'ONU a présenté sa proposition à la mi-novembre et n'a toujours pas reçu de réponse. Toutes les dispositions ont été prises pour que ces livraisons puissent commencer dans les plus brefs délais. Le régime syrien n'a qu'à donner son autorisation et dégager le passage pour qu'une assistance vitale puisse être fournie à ceux qui en ont besoin.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les membres du Conseil de sécurité se sont rendus à l'United States Holocaust Memorial Museum (le Musée du Mémorial de l'Holocauste des États-Unis) à Washington hier, où ils ont visité l'exposition sur les détentions arbitraires et la torture infligées par le régime syrien à plus de 100 000 civils. Le titre de l'exposition est « S'il vous plaît, ne nous oubliez pas ». Nous devons garder cela à l'esprit et ne pas oublier de quoi le régime syrien est capable alors que nous nous penchons une fois de plus sur les événements en cours dans la Ghouta orientale et dans le reste de la Syrie.

M. Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie de son exposé M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires.

La Bolivie déplore la crise que traverse la Syrie et qui, après toutes ces années, a causé d'immenses destructions et des pertes humaines considérables. M^{me} Mueller nous a informés que depuis le début du conflit, plus de 500 000 personnes ont été tuées, au moins 6,1 millions de personnes ont été déplacées, et 13,1 millions de personnes ont actuellement besoin d'une aide humanitaire, dont 2,9 millions sont prises au piège dans des zones assiégées et difficiles d'accès.

Nous estimons que les événements récents ont fait augmenter le nombre de victimes, de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire et de personnes déplacées. Nous lançons un appel afin que commencent dans les plus brefs délais des activités de nettoyage et de déminage et qu'une aide humanitaire de base soit acheminée à Raqqa pour créer des conditions favorables à un retour sûr et digne des familles déplacées par le conflit. Nous regrettons que, depuis octobre 2017, près de 220 personnes aient été tuées et de nombreuses autres blessées par des explosions.

Les événements récents en Syrie montrent une fois de plus combien il est urgent de revitaliser le processus politique de Genève, de renforcer les résultats tangibles obtenus à Astana, en consultation, bien sûr, avec toutes les parties concernées, notamment l'opposition, pour favoriser la mise en place de mesures de confiance et améliorer ainsi la situation politique et humanitaire. Nous sommes certains que cela permettra également de faire libérer les prisonniers et les otages et de rechercher les disparus, ainsi que de créer des conditions propices à la mise en place d'un processus politique et d'un cessez-le-feu durable et définitif.

Nous appuyons les efforts déployés récemment à Vienne et ceux qui vont être entrepris à Sotchi. Nous saluons la décision du Secrétaire général d'y faire participer son représentant.

Nous rappelons une fois de plus aux parties au conflit qu'elles doivent garantir un accès inconditionnel à l'aide humanitaire, mais aussi garantir et protéger la sécurité et l'intégrité des acteurs humanitaires, en particulier dans les zones assiégées et difficiles d'accès. À cet égard, nous saluons une fois de plus le travail qu'accomplit le personnel des différents organismes d'aide humanitaire sur le terrain, et nous exigeons que les parties concernées honorent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, en particulier le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Nous rappelons aux parties concernées qu'elles doivent appliquer les accords d'Astana, respecter les zones de désescalade et s'abstenir d'attaquer des infrastructures civiles, notamment des zones résidentielles, des écoles et des hôpitaux, conformément au droit international humanitaire, afin de garantir la protection des civils et l'accès sans entrave des organismes humanitaires pour qu'ils fournissent une aide absolument nécessaire. À cet égard, nous tenons à souligner les efforts du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui a acheminé

des convois transfrontières à 800 000 personnes. Nous espérons que ces opérations vont se poursuivre, et nous recommandons à cette fin de renforcer la coordination et la coopération entre l'ONU et le Gouvernement de la République arabe syrienne.

Dans ce contexte, nous voudrions appeler l'attention sur les accords conclus entre l'Iran, la Russie et la Turquie le 22 décembre 2017, et nous demandons à ce qu'ils soient renforcés en vue de garantir la libération des personnes détenues ou enlevées, la remise des dépouilles et l'identification des personnes portées disparues. Nous soulignons l'importance du travail accompli par le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne en sa capacité de garant de la sécurité dans le cadre des activités d'acheminement de l'aide humanitaire et d'évacuation des habitants de zones où se sont produits des affrontements armés.

Enfin, il importe de souligner que le règlement de la crise humanitaire qui touche actuellement plus de 13,2 millions de personnes en Syrie doit passer par un processus politique inclusif, ordonné, basé sur le dialogue et dirigé par et pour le peuple syrien, en vue de parvenir à une solution pacifique dans le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de la Syrie. Nous appelons les membres du Conseil de sécurité à ne ménager aucun effort pour garantir l'unité du Conseil s'agissant d'une question fondamentale telle que l'aide humanitaire.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, de son exposé très précis.

Une fois de plus, elle nous a décrite ce matin une situation humanitaire catastrophique. Ces dernières années, les rapports du Secrétaire général et les décisions du Conseil relatifs à cette question ont à maintes reprises fait état de pertes en vies humaines, de nouveaux déplacements massifs de réfugiés, de villes assiégées, de propagation croissante de maladies, de taux élevés de malnutrition et de destruction d'infrastructures médicales, entre autres fléaux. Face à cette situation, il faut impérativement garantir un accès immédiat, sûr et sans entrave à l'aide humanitaire et le strict respect des dispositions du droit international humanitaire, tout particulièrement le principe de la proportionnalité pour ce qui est des attaques et le principe de précaution s'agissant de leurs effets sur la population civile.

Par conséquent, nous déplorons les restrictions qui continuent d'être imposées à l'accès humanitaire dans plusieurs zones en Syrie, et en particulier la situation tragique et insoutenable à laquelle sont confrontés les habitants de la Ghouta orientale et d'Edleb. Nous espérons que le cessez-le-feu dans la Ghouta orientale, qui a fait récemment l'objet de discussions à Vienne, sera concrétisé et qu'il aura une incidence positive sur la satisfaction des besoins humanitaires pressants des habitants de cette région. Nous saluons les efforts déployés par les autorités syriennes et la Russie, qui ont permis de procéder à une évacuation médicale de 29 personnes de la Ghouta orientale en décembre. Dans le même temps, nous les encourageons à intensifier leurs efforts puisqu'il y a encore des centaines de personnes qui ont besoin de soins de toute urgence.

Par ailleurs, nous sommes vivement préoccupés par la question du déminage et de la neutralisation des engins explosifs compte tenu de ce qui se passe quotidiennement dans des villes comme Raqqa où 30 à 50 victimes sont enregistrées chaque semaine. Nous nous félicitons du dialogue entre l'ONU et le Gouvernement syrien à des fins humanitaires, notamment la visite effectuée dans ce pays par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock. Ce dialogue, ainsi que le communiqué conjoint sur les activités de déminage en Syrie publié après la dernière réunion tenue à Astana, indique que c'est maintenant le moment propice pour faire des progrès plus substantiels dans ce domaine. S'agissant des opérations militaires dans les zones densément peuplées comme Afrine, il faut éviter toute escalade susceptible d'exacerber les souffrances des populations civiles et de porter atteinte au processus visant à trouver une solution politique sur la base de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

Il est impératif que le Conseil montre au monde qu'il est uni et qu'il est engagé, afin de faire comprendre que les êtres humains ont la priorité sur les intérêts politiques. Par conséquent, nous espérons qu'il sera possible de parvenir à un consensus en vue de l'adoption d'un texte reprenant les cinq priorités énoncées par M. Lowcock. Celles-ci constituent le minimum de ce qui doit être fait pour alléger les souffrances humaines de la population civile en Syrie, raison pour laquelle le Pérou y souscrit pleinement.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Alors que je prends la parole à l'occasion de cette séance sur la situation humanitaire en République

arabe syrienne, je tiens à remercier sincèrement M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, de l'exposé détaillé qu'elle vient de présenter sur la situation humanitaire très déplorable qui règne actuellement en Syrie. En outre, nous avons suivi l'exposé présenté le 22 janvier par le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, après sa visite en Syrie. À cette occasion, il a mis en exergue les cinq domaines dans lesquels des améliorations s'imposent pour faire face à cette grave situation humanitaire. Il s'agit notamment de la nécessité d'intervenir pour répondre aux besoins de quelque 13 millions de personnes en Syrie, de la nécessité de faciliter les évacuations médicales, de l'amélioration de l'accès aux passages frontaliers et de l'adoption de mesures pour faciliter les activités de l'ONU et des organisations non gouvernementales internationales visant à apporter une assistance efficace à la population syrienne. Dans leurs exposés, M^{me} Mueller et M. Lowcock nous ont brossé un tableau très sombre qui doit interpeller la communauté internationale afin que tous les efforts nécessaires soient déployés pour alléger les souffrances de la population syrienne.

La situation dans la Ghouta orientale, où réside près de 94 % de la population assiégée, est particulièrement préoccupante. Plus de 600 personnes ont besoins de soins médicaux de toute urgence. Cette situation a été exacerbée par les frappes aériennes qui ont provoqué des déplacements de populations des provinces d'Edleb et de Hama.

Par ailleurs, l'opération « Rameau d'olivier » en cours a provoqué des déplacements massifs de populations et infligé d'énormes souffrances aux civils, donnant lieu à une situation humanitaire catastrophique. Par conséquent, d'une part, nous sommes vivement préoccupés par cette situation et d'autre part, nous appelons l'ONU et la communauté internationale à redoubler d'efforts pour trouver une solution à cette grave crise humanitaire qui frappe la République arabe syrienne.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 30.